

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
paraissant le Samedi — Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.  
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015



**L'IMPOT SUR LES TRANS-  
PORTS** : Aucun pays du monde ne  
paie d'impôts sur les transports aussi  
élevés que les nôtres ! En Allemagne  
ils sont de 12 à 16 % pour les voya-  
geurs et 7 % pour les marchandises.  
En Angleterre, 5 % ; en Belgique  
2 % et rien sur les marchandises. Au  
Danemark, en Norvège, en Suède,  
en Pologne, en Suisse, en Italie, ni  
les voyageurs, ni les marchandises  
ne sont taxés. En France, l'Etat pré-  
lève 32,5 % sur les voyageurs et de  
5 à 10 % sur les marchandises. Tout  
est ainsi grevé d'un lourd impôt !

**UNION SALICOLE** : Le 10 août  
eut lieu à Guérande la reconstitution  
définitive de l'Union Salicole de la  
Presqu'île Guérandaise, sur les bases  
adoptées par les autres centres sal-  
icoles de l'Ouest et en vue de les fé-  
dérer dans une même organisation  
centrale, ayant son siège à Nantes.  
M. Bigaré a été élu président.

**RACE MAINE-ANJOU** : La ré-  
union générale annuelle de la Société  
des Eleveurs de la race Maine-Anjou  
aura lieu à Châteauneuf, le 11  
heures, le Samedi 30 Août, jour de  
la Foire de la Saint-Fiacre.

**LE DORYPHORE** : Les méfaits  
du doryphore s'étendent un peu par-  
tout dans le département du Lot,  
malgré tous les efforts tentés pour  
détruire l'insecte et ses larves : c'est  
un véritable fléau.

**« LE GREFFAGE DE LA VIGNE »**,  
tel est le titre du volume qui vient  
de paraître à la Librairie Bail-  
lière, M. Lepage, l'éminent professeur  
de la Société d'Horticulture d'Anjou.  
Cet ouvrage de 175 pages, 88 figures,  
est bourré de renseignements pra-  
tiques et sera un précieux guide pour  
les viticulteurs.

**TIMBRES POUR ASSURANCES  
SOCIALES** : L'Administration a dé-  
cidé de porter à dix-neuf le nombre  
des catégories de ces timbres. Il y  
en aura de : 5, 15, 25, 40, 50, 75  
et 85 centimes, et de 1 fr., 1 fr. 50,  
1 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 50, 5 fr., 6 fr.,  
10 fr., 12 fr., 16 fr., 24 et 40 fr.

**UNE COMMISSION INTERNA-  
TIONALE D'Agriculture** se réunira à  
Anvers (Belgique) pour étudier la  
coopération et la situation de l'Agric-  
ulture par rapport à la crise écono-  
mique actuelle.

## DATES de nos Comices agricoles en 1930

| Comices                    | Date    | Heure   |
|----------------------------|---------|---------|
| Saint-Nazaire.....         | 23 août | 8 h.    |
| Guérande-Penfao.....       | 28 —    | 13 h.   |
| Le Pellerin.....           | 2 sept. | 9 h.    |
| Savenay.....               | 3 —     | 9 h.    |
| Ancenis.....               | 4 —     | 13 h. ½ |
| Clisson (Quart. N.-D.)     | 5 —     | 9 h.    |
| Guérande.....              | 7 —     | 13 h.   |
| Ligné (Coulé).....         | 8 —     | 13 h.   |
| Nort-sur-Erdre.....        | 8 —     | 13 h. ½ |
| Carquefou.....             | 8 —     | 14 h.   |
| Vallée.....                | 9 —     | 9 h.    |
| Varades.....               | 9 —     | 13 h.   |
| La Chapelle-s.-Erdre.....  | 9 —     | 15 h. ½ |
| S'-Phil.-de-Grandlieu..... | 10 —    | 12 h.   |
| S'-Etienne-de-Montluc..... | 10 —    | 8 h. ½  |
| Aigrefeuille.....          | 11 —    | 13 h. ½ |
| Bouaye.....                | 11 —    | —       |
| Bounefont-en-Retz.....     | 11 —    | —       |
| Châteaubriant.....         | 13 —    | —       |
| Blain.....                 | 14 —    | 13 h.   |
| Loroux (Remaudière).....   | 15 —    | 10 h.   |
| Riaillé (Teillé).....      | 15 —    | —       |
| Pontchâteau.....           | 16 —    | 14 h.   |
| S'-Mars-la-Jaille.....     | 16 —    | —       |
| S'-Père-en-Retz.....       | 16 —    | 9 h.    |
| Marchecoul.....            | 17 —    | —       |
| S'-Nicolas-de-Redon.....   | 20 —    | 9 h.    |
| Nozay.....                 | 21 —    | —       |
| S'-Gildas-des-Bois.....    | 27 —    | —       |
| Legé.....                  | 30 —    | 13 h.   |

## Confédération Nationale des Producteurs de Pommes de Terre

Le « Journal Officiel » du 19 juillet dernier publie certains relevés de tarifs douaniers, exécutés en vertu de la loi du cadenas, sur divers produits agricoles.

La Confédération nationale des Producteurs de pommes de terre enregistre en cela un important succès, étant donnée la lutte ardente qu'elle a menée depuis les six mois qui la séparent de sa fondation.

Elle avait demandé que le droit de douane sur les pommes de terre étrangères fut porté à 15 francs pendant les mois de novembre à février inclus et à 25 francs pendant les mois d'octobre à mars inclus. Le Gouvernement a fixé les droits à 21 francs de mars à juillet et à 15 francs d'août à février inclus.

Pour la fécule de pommes de terre, la Confédération avait demandé 130 francs, alors que la féculerie n'avait demandé que 100 francs. Le Gouvernement a nettement pris en considération le point de vue agricole en élevant le droit à 120 francs.

Si la Confédération n'a pas cru devoir laisser dans l'ombre la question des droits sur les pommes de terre étrangères, c'est qu'elle n'a pas voulu que les planteurs français continuent d'être mis en tutelle par l'étranger ou par certains industriels féculiers français qui auraient pu être tentés par le double rapport que présenteraient pour eux de la fécule à prix élevé (parce que protégée par des droits) et de la pomme de terre à bon marché, parce que soumise à la concurrence étrangère.

Sans doute, il est permis de regretter que les Pouvoirs publics n'aient pas cru devoir incorporer pour le droit élevé les mois d'août, septembre et octobre, qui sont en France les mois de gros arrachages, donc d'abondance sur le marché, et qui sont aussi les mois au cours desquels nos importations sont les plus importantes. Mais l'intérêt que le Gouvernement vient de témoigner aux producteurs de pommes de terre permet d'espérer qu'il acceptera, dans un avenir prochain, de procéder à cette amélioration de leur protection.

**Marché de la pomme de terre pendant le mois de juillet.** — Les renseignements ci-dessous ne concernent évidemment que la pomme de terre de consommation.

La baisse du début de juin ne s'est pas accentuée, malgré l'augmentation habituelle de l'importance des arrachages.

La seconde quinzaine de juillet a même été marquée par une reprise bien nette des cours, notamment pour les variétés parisiennes et spécialement pour la Sterlingue.

On cotait en moyenne aux Halles de Paris :

|                       | Première quinzaine | Deuxième quinzaine |
|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Variété Hollande..... | 50-70              | 80-100             |
| Sterlingue.....       | 30-50              | 50-60              |
| Saint-Malo.....       | 40-60              | 55-65              |

Cette reprise semble due à ce que les rendements sont moins bons qu'on ne l'avait prévu. Les seconds arrachages de Bretagne, notamment, ne confirment pas les espoirs inspirés par les premiers, et d'autre part, la demande de l'Angleterre s'est améliorée, évitant au Marché de Paris l'encombrement de l'an dernier.

**Importations.** — Ont été normales et de hauts cours réguliers et élevés de la part de l'Espagne. Moyenne 120 fr.

Elles ont été plus importantes que les précédentes années pour la Belgique. Les producteurs du Nord ont vivement souffert de cette concurrence, et le relèvement du droit de douane est venu opportunément soutenir les cours de certaines variétés comme la Sterlingue.

**Nouvelle récolte.** — Renseignements encore incertains et contradictoires. Les apparences sont cepen-

dant pour une récolte normale, en rapport avec nos besoins.

Conservation probablement déficiente, du fait de maladies cryptogamiques généralisées dues au temps pluvieux.

Pour éviter un effondrement des cours à l'arrachage et assurer le ravitaillement du pays en arrière-saison, il sera donc sage de ne pas précipiter les offres pour les lots sains et de bonne conservation. Faute de quoi nous risquerions des cours de famine en automne, et au contraire en arrière-saison des cours trop élevés qui justifieraient des importations inutiles et la suppression de protection douanière.

**Organisation de la vente.** — A noter cette année encore, sur juin, de gros écarts de prix entre les centres de production et certains centres éloignés de la région de l'Est.

On cote le même jour, début de juin :

Pomme de terre nouvelle : Besançon, 185-225 ; Avignon, 50 ; Marnes, 110 ; Paris, 115, et à Perros-Guirec, 25 (ce dernier prix départ culture).

Vieilles pommes de terre : Besançon, 50 ; Région de Paris, 20 fr.

Et fin juin :

Pommes de terre nouvelles : Metz, 90-120 ; Dunkerque, 30-35.

Vieilles pommes de terre : Metz, 40-45 ; Epinal, 10-12.

Ces écarts choisis entre bien d'autres peuvent s'expliquer par des conditions de transport trop lentes et trop coûteuses. La Confédération Nationale des Producteurs de pommes de terre s'occupe de cette question.

Mais ces écarts peuvent aussi s'expliquer par l'absence de liaison entre ces régions, ou alors par l'existence d'agents de liaison peu scrupuleux.

Il est en tout cas inadmissible que le cultivateur du Doubs, qui veut acheter début de juin des pommes de terre nouvelles, paie 225 francs ce que son collègue de Perros-Guirec ne vend que 25 francs.

Les Syndicats des régions intéressées auraient certainement un intérêt réciproque à s'entendre pour éviter ces écarts inadmissibles et injustifiés.

Ceci d'autant plus que lorsque les parlementaires de la région de Perros-Guirec viennent réclamer une protection douanière, pour parler à des cours lamentables, ils se heurtent à ceux de Besançon, qui ont à faire valoir des cours prohibitifs et la pénurie de marchandises. Des divergences d'opinion de ce genre se sont précisément produites cette année, entre parlementaires agricoles.

La Confédération Nationale, qui entend être utile aux producteurs et défendre aussi les consommateurs contre le mercantilisme qu'ils subissent les uns et les autres à leur détriment réciproque, patronne actuellement la création de Coopératives de vente de tubercules. Certaines Coopératives fonctionneront vraisemblablement sous quelques semaines, dans le Loiret en particulier.

Ces organismes assureront une vente directe aux organismes coopératifs de consommation ou au commerce, assainissant ainsi les relations entre producteurs et consommateurs, donc meilleurs prix pour les uns et pour les autres par suppression des intermédiaires inutiles.

Tout en restant en dehors des opérations commerciales de ces Coopératives, la Confédération aidera tous ceux, groupements ou cultivateurs isolés, qui s'adresseraient à elle pour la création de Coopératives. Pour cela s'adresser au secrétaire général, M. Louis Guillon, à Thion-les-Vosges (Vosges), ou au délégué général, M. du Fretay, Frouville, par Nesles-la-Vallée (Seine-et-Oise).

## Un Brin de Causette...

J'ai reçu cette lettre de mon cousin Baptiste :

« Mon cher Zéphirin,

« Eh bé comment  
« qu'tu vas et Louise  
« et les gosses ? Par  
« ici not' grain n'est  
« point encore tout  
« rentré, il est bou-  
« grement sale, c'est  
« une ben triste  
« récolte ; je sou-  
« haite qu'il soyé  
« meilleur par  
« chez toi.

« J'on reçu des nouvelles de mes  
« enfants, qui sont en congé comme  
« tau sais instituteur. Ils ont loué  
« pour le mois d'août une « vila »  
« au bord de la mer pour aller pas-  
« ser un mois de vacances, le méde-  
« cin leur avait recommandé pour  
« leurs drôles l'air de la mer et l'on  
« loué ben cher, à S'... une petite  
« maison qui l'appellent une vila d'où  
« y m'écrivont ce matin.

« L'ont déjà le regret d'être ra-  
« sés, où mouille tout le temps, o fait  
« fred et le drôle qui s'en baigne  
« s'est enrhumé et pi l'parlont que la  
« vie est chère, la taxe de séjour,  
« tout un tas d'affaires et patati et  
« patata.

« Ma femme n'a dit : eh bé dis  
« leur don de retourner, que le drôle  
« ira aux champs avec Germaine, le  
« père ira aux batteries ou jardiner,  
« la mère aidera ta pauvre vieille, que  
« la vie sera moins chère et que le  
« seront tout aussi bien. Ah ! mon  
« pauvre Baptiste t'a fait de ton fils  
« un « Mossieu » t'en sera pas mieux  
« vu pour ça, pieds nus dans tes botes,  
« le cadre pas à côté de li. Si t'avais  
« une belle maison et pi d'aux ser-  
« viteurs te le verrai ben vite venir,  
« seulement la honte de te sans doute.

« J'finis par croire qu'elle a rai-  
« son... mais tant pis, puisque c'est  
« fait, mille bécoits à toute la famille.  
« Ton vieux Baptiste pour la vie. »

Je viens de lui répondre ce petit mot, qu'a rien de confidentiel :

« Mon vieux Baptiste,

« J'te croyais à moitié mort, où  
« veuvé, puisqu'on n'avait point de  
« tes nouvelles. J'vois que comme ré-  
« coltes on est aussi ben partagé que  
« par chez toi. Avec ça on va pas  
« tarder à faire fortune et on pourra  
« louer aussi une belle vila à la mer.

« Pourquoi qu'on prendrait point  
« itou un mois de vacances comme  
« ton fils : ceusses qu'en prennent le  
« pus, ce sont ceusses souvent qu'en  
« f...ent le moins dans le courant de  
« l'année (exemple les députés).

« La Mère Jeannot avions justement  
« envie de faire le « pont » samedi  
« dernier, pour aller voir tout ces  
« bains de mer, ces p'tits trous très  
« cher, où on fait trempe et où  
« on cueille des bigornes. J'ai ai ré-  
« pondu : Va cueillir tes haricots ;  
« j'préfère rentrer mon blé et passer  
« sous le pont. — On aura ben le  
« temps de voir la mer après !

« Ta femme, mon vieux Baptiste,  
« est pu maligne que toi — sont des  
« choses qu'arrivent. — T'aurais  
« mieux fait de faire un terrien de  
« ton gars, au moins y ne se plain-  
« drait pas de la taxe de séjour, ni  
« des bains de mer trop cher ; c'est  
« toi qui pourrais souffrir un peu  
« tranquille, en lui laissant la bride  
« sur le cou dans ta ferme. C'est  
« étonnant qui ne te dise point que  
« le pain est trop cher, que c'est la  
« faute aux paysans ? On m'attend  
« pour finir la barge.

« Embrasse bé Française pour nous  
« tous. Ton cousin pour longtemps. »

MAITRE JEANNOT.

EN 2<sup>e</sup> PAGE :

La Liste des Lauréats  
du Concours de Blé  
(Motté Est du Département)

## Association Générale des Producteurs de Blé

### MARCHE MONDIAL

Très ferme depuis notre dernier bulletin. Le septembre à Chicago est remonté de 85 cents ¾ (80 fr. les 100 kg.) le 1<sup>er</sup> août à 96 cents ¾ (90 fr. les 100 kg.) le 8 août. Sous l'influence de la sécheresse qui aurait endommagé la récolte de maïs et touché la récolte de blés de printemps.

Il y a toujours une énorme part de bluff et de spéculation dans les nouvelles américaines et les mouvements de cours qui en sont la conséquence. Sans doute un gros déficit de la récolte de maïs permettrait aux Etats-Unis d'écouler sur place une partie de leurs excédents. Mais ne perdons pas de vue d'abord que ces excédents sont très considérables. Le marché mondial reste pour l'instant dominé malgré les efforts américains par l'abondance des disponibilités. Les cours restent d'ailleurs encore bien au-dessous de ceux de l'an dernier à pareille époque. On ne peut s'étonner de voir les Américains faire tous leurs efforts pour tirer leur marché du blé du marasme. On doit constater qu'ils n'y sont pas encore parvenus.

### MARCHE FRANÇAIS

La dernière quinzaine est venue aggraver sensiblement les difficultés et les frais exceptionnels de la récolte. Rarément les producteurs auront été mis à aussi dure épreuve que cette année.

Les blés nouveaux ont regagné un peu ; il est difficile actuellement de se faire une opinion exacte sur les cours pratiqués qui semblent se tenir entre 155 et 165. Les blés vieux sont plus chers de 165 à 175 fr. (région de Paris). Tout cela varie d'ailleurs beaucoup d'un marché à l'autre sous l'influence des besoins locaux.

De tous côtés, les producteurs sont unanimes à nous déclarer qu'un minimum de 170 à 180 est indispensable cette campagne et ne permettra même pas de compenser un peu les mauvais rendements et les dépenses excessives.

Ce minimum, nous devons l'obtenir et le maintenir ; il le faut. Le Président du Conseil, dans sa dernière réponse à M. Meyer, laissé pour compte avec son ridicule, a dit que le droit de 80 francs, bien loin d'être excessif, « suffit à peine à sauvegarder le blé produit par les agriculteurs ». C'est reconnaître leur droit à un prix équitable.

Le Ministre du Commerce seul ne semble pas convaincu ; il déclare à l'« Intransigeant » que le prix de revient du blé varie entre 140 et 160 francs. Sans doute oublie-t-il de tenir compte, dans son calcul, des frais et des rendements. Nous avons immédiatement protesté pour remettre les choses au point.

Mais, le dernier Conseil des Ministres a souligné encore la nécessité d'un prix équitable et stable.

Que tous fassent donc l'impossible pour relever et maintenir les cours à un niveau suffisant tout en approvisionnant régulièrement les mar-

chés. Il faut pour cela, une tactique sûre, de la discipline et du crédit ; et le crédit est plus nécessaire que jamais.

Nous faisons tous nos efforts auprès du Gouvernement pour que les groupements, coopératives et syndicats, qui peuvent faire un certain stockage et travailler à la stabilisation des cours par des ventes régulières, y soient aidés par les primes d'entretien et du crédit à bon compte. Nos suggestions sont appuyées par le Ministère de l'Agriculture. Ce sera déjà une amorce utile dès maintenant et féconde pour l'avenir.

Nous étudions les moyens de venir en aide aux producteurs isolés n'ayant pas encore de groupement de vente.

Ne nous le dissimulons pas, nous aurons des résistances à vaincre : on a vu les campagnes insidieuses contre le droit de 80 francs. Certains gros meuniers marchent à fond pour faire rapporter le principe de la réexportation obligatoire des blés admis temporairement. C'est le point capital de la réforme de l'admission temporaire, celui qui les gêne le plus en rendant impossible la constitution et le maintien d'énormes stocks d'exotiques sur le territoire. Notre résistance sera inébranlable.

Sur l'ensemble de la réforme elle-même, la minoterie et la semoullerie marseillaises se livrent vis-à-vis des producteurs algériens à un chantage honteux. Il ne peut que nous inciter à nous montrer plus stricts quant aux réglementations élaborées pour le régime des blés durs ; quitte à revenir sur les solutions de conciliation que nous avions acceptées et dont ils semblent vouloir faire si mauvais usage.

L'année sera difficile, il y aura énormément à faire pour atténuer les effets de cet été désastreux. Nous ferons l'impossible. Que les producteurs nous aident dans notre action.

**Bourse du Commerce.** — La décision gouvernementale d'homologuer la manœuvre frauduleuse de la Bourse du Commerce a produit, comme on pouvait s'y attendre, une impression déplorable.

Une fois de plus, l'Association des producteurs de blés proteste contre cette décision inadmissible et immorale.

Nombreux sont les intéressés qui entendent défendre leurs droits contre les commissionnaires débauchés. Cette vilaine affaire n'est pas terminée.

En attendant, le marché cherche déjà à se débrouiller pour assouplir les règles qu'on lui a imposées : on voudrait bien desserrer quelques liens, arrondir quelques angles, redonner un peu d'élasticité, etc., etc.

Quand des gens, au mépris des règles élémentaires de l'honnêteté, ont failli à leurs engagements, ils ont prouvé contre eux mêmes que des règles étroites et rigides sont nécessaires. Il n'est pas question d'atténuer ces règles, mais de les appliquer et sévèrement.

## MÉRITE AGRICOLE

Par décret en date du 23 juillet dernier, nous relevons dans le Journal Officiel les noms des personnes suivantes de la Loire-Inférieure, ayant reçu la décoration du Mérite Agricole, lors de la dernière promotion du 14 juillet 1930 :

### GRADE D'OFFICIER :

Aubin Alexandre, Saint-Nazaire ; Guichard Joseph, Nantes ; Guinel Emile, Savenay ; Merlant Raoul, professeur d'agriculture à Nantes ; Sorin Alphonse, horticulteur à Nantes.

### GRADE DE CHEVALIER :

Allain François, St-Nazaire ; Bidaud Julien, Coudray-Plesse ; Briand Jean, Nozay ; Caillaud Auguste, St-Brevin-les-Pins ; Cormerais Jean, Châteauneuf ; Guichard François, Petit-Mars ; Laugel Etienne, Nantes ; Lefevre Louis, Haut-Luc ; Lurati Henri, Nantes ; Priou Eugène, Sainte-Marie-sur-Mer ; Quilmer Pierre, Préfaillies ; Vallé Alexandre, Couëron ; Violeau Joseph, Legé.

Nous adressons à tous ces nouveaux adresses nos bien vives félicitations.

## Viticulteurs ! vérifiez vos futailles

Voilà la vendange qui approche et, chaque année, nous rappelons aux viticulteurs, les soins qu'ils doivent apporter à la préparation du matériel vinicole. Cette année particulièrement, il sera bon de veiller à la bonne préparation du matériel, car la récolte sera difficile à vinifier, et plus que jamais tout mauvais goût apporté au vin par une négligence serait impardonnable.

En premier lieu, la visite des locaux s'impose ; les murs seront blanchis à la chaux, et ce badigeonnage gagnera dans tous les cas à être complété par une pulvérisation au sulfate de cuivre. Le sol sera maintenu très sec.

Les cuves et foudres neufs seront affranchis à l'aide de l'étuve, ou plus simplement à la petite propriété par un rajeunissement à l'eau chaude et un lavage à l'eau froide. Il est bon de renouveler cette opération trois ou quatre fois. On peut aussi placer à l'intérieur des foudres neufs ou des fûts de la chaux grasse en pierre à la dose de 30 kilos de chaux par 100 hectolitres. Chaque kilo de chaux est étendu de deux litres d'eau.

La vapeur produite gonfle le bois et provoque un étanchement régulier et une stérilisation du bois.

Les cuves en maçonnerie sont de plus en plus employées. Elles permettent de loger un volume important de vin en utilisant un espace relativement restreint. Pour empêcher les acides du moût d'attaquer les parois des cuves, on affranchit celles-ci par un badigeonnage avec l'acide tartrique.

Le moindre décollement d'une plaque constitue une porte ouverte à quantités de moisissures.

Tous les récipients ainsi assainis

## UN BEAU SPÉCIMEN DE BAUDET DU POITOU





sont méchés, et ce mélange est renouvelé jusqu'à l'entonnage.

Traitement des futailles altérées. — Malgré toutes ces précautions un grand nombre de futailles s'altèrent. Indiquons donc sommairement ce qu'il y a lieu de faire lorsque des barriques se sont altérées.

Fûts moisiss. — C'est le cas le plus fréquent; les moisissures sécrètent une huile qui donne au vin un goût fort désagréable. Les praticiens disent: « le fût est chaudi ». Des lavages à l'eau vitriolée à 10 %, puis à l'eau claire ou au carbonate de soude à 10 % enlèvent généralement ce goût détestable.

Fûts pourris. — L'utilisation de ces récipients demande de très sérieuses précautions. Le plus souvent on obtient des résultats parfaits en enlevant un des fonds du tonneau et en faisant brûler à l'intérieur, en le renversant, de la bryère, des ajoncs, ou une autre matière quelconque produisant beaucoup de flamme. Ensuite, un lavage léger à l'eau-de-vie précédé d'un grattage termine cette opération.

Quand la moisissure est intense, il vaut mieux avoir recours au permanganate de potasse à la dose de 25 grammes par fût de 2 h. 50. Le permanganate de potasse est dissous dans 250 litres d'eau.

Fûts piqués ou à odeur fétide. — Par des méchages répétés et des lavages à l'aide d'une solution de carbonate de soude à 10 % ou de chlorure de chaux à 10 % on arrive à détruire ce mauvais goût.

MASTICS POUR FUTAILLES. — Il nous semble intéressant de signaler à nos lecteurs les mastics suivants :

1° Mastic au soufre. — Verser dans la fissure du soufre fondu auquel on a eu soin d'ajouter un peu de cir.

2° Mastic au fromage blanc. — Mélanger intimement 5 parties de chaux vive, 6 parties de fromage blanc et une partie d'eau. Comprimer ce mastic dans les cavités à boucher, préalablement humectées avec de l'eau.

3° Mastic au sang. — Mêler et pétrir fortement de la chaux vive et du sang frais, le mastic qui en résulte est excellent.

4° Mastic aux cendres. — Mêler et incorporer au feu, dans un vase en terre des cendres fines et du suif. Ce mastic s'emploie à chaud.

Gabriel BUCHET,

Directeur des Services Agricoles

## Situation des Vignobles

Le vignoble des bords du Cher a subi toutes les maladies cryptogamiques. Des chutes de pluie quotidiennes ont empêché les traitements.

Dans la région de Saint-Aignan, il n'y a presque plus de stocks. Les derniers achats ont été effectués entre 200 et 215 francs l'hecto.

A Villiers, on a traité quelques affaires en gros à 300 francs les 220 litres en blancs d'aunis et des beaux vins rouges entre 350 et 400 francs au détail.

Dans le Sancerrois, la récolte est anéantie. Les vigneron ne sont pas pressés de vendre ce qui leur reste de vins. Les vins rouges de 1929 sont de qualité supérieure. On compte actuellement de 700 à 800 francs la pièce pour les blancs ordinaires et 1.000 à 1.200 francs pour les Sauvignons.

Le vignoble du Loiret a subi des pertes considérables, causées par le mildiou. Dans la région de Baule, certaines vignes traitées à la cadence d'un traitement par semaine se sont maintenues. Presque partout, les grimeurs sont perdus. De 400 francs la pièce, les cours se sont relevés à 550 francs, et la hausse continue.

De l'Anjou, les nouvelles sont meilleures, malgré des averses presque journalières. On signale pourtant de fortes attaques d'oidium. Il reste encore à vendre de bonnes barriques de la récolte 1929.

Les cours sont en hausse pour les rosés.

En Loire-Inférieure, la situation du vignoble est franchement mauvaise. A une sortie moyenne ont succédé des attaques de mildiou multipliées, et d'une très grande violence sous toutes les formes.

De la coulure est venue encore diminuer les espérances.

Les Muscadets ne donneront qu'une récolte réduite. Quelques vigneron, grâce à onze sulfatages bien placés, ont pu conserver leurs raisins jusqu'ici.

Les Gros Plants soignés moins sérieusement, en général, ne rendront pas beaucoup. Restent les hybrides. Ceux-ci lorsqu'ils ont été sulfatés ont du vin. Lorsqu'ils ne l'ont pas été du tout, ce qui est leur rôle, le mildiou de la grappe a, dans la plupart des numéros, emporté la plus grande partie des raisins.

Restent le Rot Brun, la Cochytiis et l'Eudémis. On demande du beau temps.

En 1929, le département déclarait 1.200.000 hectares, on affirme que cette année il n'en déclarera pas 500.000.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

# OFFICE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

33, Rue de Strasbourg — NANTES

# CONCOURS de BLÉ du 2<sup>e</sup> DEGRÉ

(Moitié Est du département)

## Liste des Lauréats

Les 1<sup>ers</sup> Prix sont de 500 fr., les 2<sup>es</sup> Prix de 300 fr., et les 3<sup>es</sup> Prix de 200 fr.

### PREMIERS PRIX

| MM.                                                             |                                                          |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| M <sup>re</sup> DE LA FERRONNAYS, La Cadere, St-Mars-la-Jaille. | Vilmorin 23 — Venoge Rouge.                              |
| LE GOUAYS YVES, La Barre-David, St-Sulpice-des-Landes.          | Vilmorin 23 - 27 - 29.                                   |
| TRIMOREAU RENÉ, La Motte, Maumusson.                            | Vilmorin 23 — Rouge de Bordeaux.                         |
| DOUET DONATIE, Le Breil, Joué-sur-Erdre.                        | Japhet - Vilm. 23 - Cérès (Denaiffe).                    |
| JANIN JULIEN, Bois-Rousseau, Ligné.                             | Vilmorin 23 - 27 - 29.                                   |
| PEAUDEAU, La Faucherie, Touvois.                                | Japhet - Vilm. 23 - Bordeaux - Bon Fermier.              |
| SAUTEJEAN, La Guimochère, La Chapelle-Heulin.                   | H. 77 (Tourneur) - D. C. (Tourneur) - Rouge de Bordeaux. |

### DEUXIEMES PRIX

|                                                 |                                                 |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| ROUSSEAU Valentin, Chêne-Blanc, Le Cellier.     | Vilmorin 27 - Bordeaux - Japhet.                |
| MICHEL J.-B., La Bouffeterie, Ligné.            | Vilmorin 23 - 27 - 29.                          |
| CERISIER JEAN, Le Pont, Soudan.                 | Vilmorin 23 - H. de la Paix.                    |
| MOREAU, La Nérière, Mésanger.                   | Vilmorin 23 - Bleu de Noël.                     |
| ESNAULT, La Varenne, Mésanger.                  | Japhet - Venoge Rouge.                          |
| RABOUESNEL, La Métairie-Neuve, Châteaubriant.   | Dattel - Vilmorin 23.                           |
| PERRAULT, La Buzardière, Soudan.                | Vilmorin 23.                                    |
| CHAPEAU, La Jonnaie, Moisdon-la-Rivière.        | Dattel - Japhet - Bon Fermier.                  |
| URVOY, La Janvrie, Louisfert.                   | Téverson - Vilmorin 23 et 27.                   |
| JAMBU FÉLIX, La Guiberdais, Ruffigné.           | Vilmorin 23 - H. de la Paix.                    |
| POMMIER EMILE, au Bourg, St-Sulpice-des-Landes. | Vilmorin 23.                                    |
| NOGUE LOUIS, Les Rivières, Carquefou.           | Goldendrop - Venoge Rouge - Vilm. 23.           |
| RIOT PIERRE, La Gazoire, Nort-sur-Erdre.        | Vilmorin 23.                                    |
| DELANOE, Bois-Jumel, La Chapelle-Glajn.         | Vilmorin 23.                                    |
| COCHET JEAN, La Rabonnellière, Erbray.          | Vilmorin 23 - Japhet.                           |
| GUIBERT GABRIEL, Ridelières, Monthbert.         | Vilm. 23 - H. 77 (Tourneur) - D. C. (Tourneur). |
| DENIAUD, La Loire, Monthbert.                   | Vilmorin 23.                                    |
| GADAIS F., La Châtaigneraie, Aigrefeuille.      | Vilmorin 23 et 27.                              |

### DEUXIEMES PRIX (suite)

| MM.                                                           |                                               |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| LUSTEAU LÉON, Les 4-Vents, Saint-Léger-les-Vignes.            | Bordeaux - Japhet.                            |
| RICHARDEAU JEAN, Ville-en-Bois, Bouaye.                       | Bordeaux - Vilmorin 23 et 2.                  |
| BOIZIAU PIERRE, Le Perthuis, Gorges.                          | H. du Trésor - Téverson - Vilm. 23.           |
| CHIFFOLEAU J.-B., La Rivière, St-Jean-de-Corcoué.             | Vilmorin 23 - Japhet.                         |
| EVEILLARD AUG., La Haie-Angebaud, St-Philbert-de-Grand-Lieu.  | H. 77 (Tourneur) - Vilm. 23 - Japhet.         |
| BRETAGNE PIERRE, La Maillière, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.  | Vilmorin 23.                                  |
| GIRAudeau JEAN, La Touquetière, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. | Vilmorin 27 - Japhet.                         |
| GREGOIRE, Beauregard, Mouzillon.                              | Vilmorin 27.                                  |
| VERLYNDE, Les Gillières, La Haie-Fouassière.                  | H. de la Paix - Téverson - Rouge de Bordeaux. |

### TROISIEMES PRIX

|                                                               |                                    |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| COCAULT, Bois de Beaumont, Issé.                              | Dattel.                            |
| FREMONT, Les Grès, Juigné-les-Moutiers.                       | H. de la Paix - Vilmorin 23 et 29. |
| TERRIEN EUG., Le Bourg, Pannecé.                              | Vilmorin 23 - H. 77 (Tourneur).    |
| RIDEAU PIERRE, l'Hôpital, Varades.                            | Vilmorin 23.                       |
| PUTON FERDINAND, La Denais, Héric.                            | Japhet.                            |
| PADIOU ALFRED, Pont-Saint-Martin.                             | H. des Alliés - Japhet - Wilson.   |
| GUICHET JEAN, Les Rosiers, Clisson.                           | Vilmorin 23.                       |
| PERRAUD LOUIS, La Maison-Neuve, Saint-Hilaire-de-Clisson.     | H. du Trésor.                      |
| FILLODEAU MARCEL, Le Cerisier, Touvois.                       | Hybride Travenant.                 |
| PETIT JOSEPH, La Grivelière, La Chevrolière.                  | Vilmorin 23.                       |
| LETOURNEUX, Douet-Rouaud, Le Loroux-Bottereau.                | Vilmorin 23 - 27 - 29.             |
| PREHAUDEAU J.-M., St-Catherine, La Remaudière.                | Vilmorin 23.                       |
| GRELET VICTOR, St-Catherine, La Remaudière.                   | Vilmorin 23.                       |
| AUBRON HENRI, La Féculière, Vallet.                           | Geffroy.                           |
| BENUREAU JOSEPH, La Basse-Rivière, H <sup>re</sup> -Goulaine. | Vilmorin 23.                       |
| COUILLAUD, Le Chêne, Château-Thébaud.                         | Téverson.                          |

## Attribution des Ristournes

L'Office agricole ne vend pas de blés de semence et ne se charge pas d'en procurer, mais il accordera des RISTOURNES, aux conditions ci-après :

1<sup>o</sup> - **BLÉS DE SÉLECTION GÉNÉALOGIQUE.** - Les cultivateurs qui désirent se procurer des blés de sélection généalogique, en variétés éprouvées, telles que : Hâtif Inversable, Hybride des Alliés, Japhet, Bon Fermier, Goldendrop ou Rouge d'Ecosse, Rouge de Bordeaux, Vilmorin 23, ou toutes autres variétés ayant fait leurs preuves, pourront s'adresser, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un Syndicat, à des Maisons de parfaite honorabilité, en exigeant les garanties prévues par le décret du 26 Mars 1925.

2<sup>o</sup> - **BLÉS DE MULTIPLICATION.** - Pour ces blés, les acheteurs, s'adresseront directement aux lauréats du concours du 2<sup>e</sup> degré de leur choix désignés dans la liste ci-dessus, traiteront, et paieront leur vendeur.

Dans les deux cas, ils feront établir une facture ou un bon de livraison portant les nom et adresse du vendeur et de l'acheteur, la quantité et la variété de semence livrée et son prix.

L'acheteur adressera sa facture ou son bon de livraison à l'Office agricole, 33, rue de Strasbourg, Nantes, avant le 15 Octobre, dernier délai. Passé cette date, les ristournes, dont le montant ne peut être déterminé actuellement, seront établies d'après les pièces fournies à l'Office et aucune demande nouvelle ne pourra être accueillie.

La ristourne ne sera allouée qu'à raison de 200 kg. maximum de blés de semence par acheteur.

VU : Le Préfet,  
Paul MATHIVET.

Le Président de l'Office agricole,  
L. LEFEUVRE.

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrémeuses :  
utilisez nos Huiles spéciales de 1<sup>re</sup> qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.



## MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 18 Août 1930

| ANIMAUX       | Anciens | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif |                      |                      |       |
|---------------|---------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 2.066   | 2.052  | 12 50                                 | 11 10                | 9 50                 | 13 50 | 7 50                                  | 6 11                 | 4 75                 | 8 37  |
| Vaches.....   | 1.033   | 1.025  | 12 50                                 | 11 10                | 9 30                 | 13 70 | 7 50                                  | 6 05                 | 4 65                 | 8 76  |
| Faureaux..... | 240     | 240    | 10 80                                 | 9 90                 | 9 50                 | 11 60 | 6 48                                  | 5 45                 | 4 75                 | 7 06  |
| Veaux.....    | 1.612   | 1.565  | 15 10                                 | 13 70                | 11 30                | 16 10 | 9 10                                  | 7 81                 | 6 21                 | 9 98  |
| Moutons.....  | 9.337   | 9.187  | 19 80                                 | 15 10                | 12 50                | 20 80 | 9 90                                  | 7 05                 | 5 50                 | 10 40 |
| Porcs.....    | 2.650   | 2.650  | 12 28                                 | 11 42                | 9 10                 | 12 56 | 8 60                                  | 7 10                 | 6 30                 | 8 80  |

Du Jeudi 21 Août 1930

|               |       |       |       |       |       |       |      |      |      |       |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|
| Bœufs.....    | 1.212 | 1.195 | 12 50 | 11 10 | 9 50  | 13 50 | 7 50 | 6 11 | 4 75 | 8 37  |
| Vaches.....   | 605   | 598   | 12 50 | 11 10 | 9 30  | 13 70 | 7 50 | 6 05 | 4 65 | 8 76  |
| Taureaux..... | 195   | 189   | 10 80 | 11 90 | 9 50  | 11 60 | 6 48 | 5 45 | 4 75 | 7 06  |
| Veaux.....    | 1.560 | 1.480 | 14 40 | 13 10 | 10 70 | 15 50 | 8 64 | 7 46 | 5 88 | 9 30  |
| Moutons.....  | 3.909 | 3.890 | 19 80 | 15 10 | 12 50 | 20 80 | 9 90 | 7 05 | 5 50 | 10 40 |
| Porcs.....    | 1.885 | 1.885 | 12 28 | 11 42 | 9 10  | 12 56 | 8 60 | 7 10 | 6 30 | 8 80  |



## LA GREFFE EN ECUSSON

C'est à beaucoup près celle que préfèrent et que pratiquent les professionnels. Elle est très expéditive; un bon greffeur pose journalièrement jusqu'à 1.000 écussons, surtout lorsqu'il est suivi d'un aide qui effectue les ligatures.

On greffe en écusson certains arbustes d'ornement et, indistinctement tous les arbres fruitiers. Parmi les premiers, c'est le rosier qui vraisemblablement vous intéresse le plus. Vous savez déjà qu'on le greffe soit au collet pour obtenir des plantes naines, soit à 1 m. 30 ou 1 m. 50 pour avoir des rosiers à tige, soit à 2 mètres du sol pour constituer des sujets pleureurs. Dans le tout premier cas, il importe de disposer de jeunes sujets provenant de semis, lesquels ont été repiqués après un an à intervalle de 0 m. 25 à 0 m. 50; ils sont greffables dès le mois d'août qui suit leur repiquage, c'est-à-dire après deux ans de semis.

Les arbres fruitiers destinés au greffage proviennent ordinairement de semis; c'est le cas de tous les sujets *francs* (abricotier, cerisier, pommier, poirier, ... francs). Certains peuvent être obtenus par bouturage (cognassier), d'autres par marcottage en butte (cognassier, pommier doucin, pommier paradis). Tous ces porte-greffes sont utilisés jeunes, âgés seulement d'un, deux ou trois ans tout au plus (suivant les espèces). A côté d'eux il convient de citer encore les arbres de tous âges qui après avoir été rabattus ont émis quelques jeunes branches susceptibles d'être elles aussi greffées en écusson.

L'écussonnage peut être pratiqué : 1° au printemps — à l'œil poussant — dans le but d'obtenir une greffe se développant l'année même, pouvant au besoin fleurir dès le mois de septembre s'il s'agit d'un rosier; 2° en fin d'été (fin juillet et septembre) — à l'œil dormant — lorsqu'on désire assister au développement de la greffe au printemps suivant seulement. Ne croyez pas qu'il dépend uniquement de votre volonté de procéder à l'écussonnage à l'œil dormant ou à l'œil poussant. Pour réussir, il convient de disposer de rameaux-greffes convenablement mûrs. Vous remplirez aisément cette condition avec le rosier en choisissant des rameaux qui ont achevé leur floraison. Les yeux échelonnés sur toute leur longueur sont à coup sûr bien constitués et aptes à donner naissance à une tige aussitôt après que s'est accomplie la soudure.

Avec les arbres fruitiers, il vous serait impossible de trouver des rameaux ou des yeux mûrs au printemps en été et c'est pour cela qu'il ne faut jamais tenter avec eux un écussonnage précoce. C'est au déclin de la sève que vous devrez les greffer; en fin juillet ou au commencement d'août, les pommiers paradis, les pommiers doucins, les cognassiers, les pruniers Saint-Julien; au milieu d'août, les poiriers, les cerisiers, les abricotiers et pêchers francs; à la fin d'août, les pruniers mirobolan, les cerisiers Sainte-Lucie.

Pour écussonner avec succès, il importe de disposer d'écussons bien choisis (mûrs) et de porte-greffes à point (suffisamment en sève pour que leur écorce puisse être décollée aisément de l'aubier).

L'opération consiste à détacher du rameau-greffon un œil bien formé (accompagné non pas de la feuille, mais seulement d'un centimètre de pétiole qui abrite cet œil) et auquel on conserve un fragment d'écorce de deux à trois centimètres (un au-dessous et un au-dessus de cet œil). C'est cet ensemble qui constitue l'écusson. Le sujet appelé aussi porte-greffon ou sauvageon est fendu au point choisi; deux fentes perpendiculaires, l'une en longueur (quatre

centimètres environ), l'autre en largeur (un centimètre) dessinent un T. L'écorce étant soulevée à l'aide d'une lame de couteau, ou mieux encore avec la spatule d'un greffoir, l'écusson est introduit dans la fente; son œil apparaît extérieurement tandis que l'écorce qui le supporte plaque intimement sur l'aubier du porte-greffon. En ligaturant avec un brin de raphia, pour assurer un parfait contact, la soudure ne tarde pas à s'effectuer. La sève alimente l'œil du greffon d'autant plus qu'elle est abondante.

En juin sa pression est suffisante pour provoquer le départ dudit œil; en août, au contraire, le mouvement de sève est insuffisant pour développer à bois l'écusson qui « dort » tout l'hiver. Il est toujours dangereux de greffer entre les deux époques indiquées, au 15 juillet par exemple, parce qu'il est à craindre que l'écusson se développe mais trop tardivement pour donner naissance à une tige capable de bien mûrir avant les froids. Des greffes obtenues dans de telles conditions risqueraient d'être détruites par les basses températures de l'hiver.

Si, trois semaines après avoir écussonné, vous constatez que le porte-greffon s'est développé au point de présenter une strangulation à l'endroit de la ligature, n'hésitez pas à trancher celle-ci d'un coup de canif, de façon à éviter un accident. C'est qu'en effet une greffe étranglée périclite par défaut d'alimentation ou se trouve détruite parce que son support casse à l'étranglement sous l'action d'un grand vent.

J. VERCIER,  
Propriétaire départemental  
d'Horticulture.

(La Défense Agricole et Horticole.)

## La Vie Syndicale

### Bourgneuf-en-Retz

M. SYLVAIN CHIFFOLEAU, au bourg de Bourgneuf, a été désigné comme Agent du Syndicat, en remplacement de M. Galernaud, démissionnaire.

Nos adhérents de la Section de Bourgneuf sont priés désormais de s'adresser à M. Chiffolleau pour tout ce qui concerne notre Syndicat et notre Coopérative.

### Chauvé

Rappelons que M. JOSEPH MICHAUD, tonnelier à Chauvé, a été désigné pour remplir les fonctions d'Agent de notre Section de Chauvé. Tous nos adhérents sont priés de s'adresser à M. J. Michaud pour leurs commandes.

### Vieilleville

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de notre ancien agent et ami M. PIERRE DUGAST, du Puyollet. Il était depuis le 15 décembre dernier président d'honneur de notre Section de Vieilleville et était des plus estimés de tous les cultivateurs de la région.

Le Syndicat Central, en cette triste circonstance, prie la famille Dugast d'agréer l'expression de ses bien vives condoléances.

« MERITE MARITIME » : Parmi les chevaliers de la première promotion du Mérite Maritime, qui vient de paraître, nous avons le plaisir de relever le nom de M. Bronkhorst, administrateur principal de l'inscription maritime et président de notre Syndicat agricole de Saint-Aignan-de-Grandlieu. Toutes nos félicitations.

## LE JAVELAGE DES CÉRÉALES

Dans le Midi, les céréales peuvent être mises en gerbes aussitôt ou peu après la coupe, mais dans les autres régions de la France, il n'en est généralement pas ainsi. Le plus souvent, coupées, comme il convient, avant maturité complète, les céréales n'ont pas assez perdu l'humidité de leur sève et ne sont pas assez sèches pour être liées immédiatement; d'ailleurs, elles sont fréquemment mélangées de mauvaises herbes encore plus ou moins vertes, ou de luzerne ou de trèfles semés avec elles: il est donc bon d'attendre, avant de procéder au liage, que la dessiccation soit assez avancée pour que les fermentations en gerbes, si nuisibles à la qualité du grain et de la paille, ne soient pas à craindre.

A laisser les javelles sur terre pendant quelques jours, on a un autre avantage: exposer les céréales à l'action alternative du soleil et de la rosée ou de des pluies augmente la fragilité de l'épi, et par là, le battage sera plus facile et plus complet. Enfin, pendant son séjour en javelles, le grain achève de mûrir en utilisant les sucres nourriciers contenus dans la plante et qui émigrent jusqu'à lui.

Lorsque le temps est sec ou très légèrement pluvieux, le javelage ne présente aucune difficulté et ne nécessite aucun soin spécial. Si les javelles ne sont pas très volumineuses, si les mauvaises herbes ou les plantes fourragères, qui ont pu être semées avec la céréale, ne sont pas trop abondantes ou trop développées, on peut laisser les javelles abandonnées à elles-mêmes: en tout cas, il suffit ordinairement de les retourner une fois ou deux.

Lorsque, au contraire, les javelles renferment une forte proportion de plantes vertes, et surtout lorsque les pluies sont fréquentes, il importe de les retourner un nombre de fois suffisant pour que la paille sèche et le grain ne germe pas ou ne contracte pas un goût de mois. Les retournements sont d'autant plus nécessaires que les javelles sont plus grosses ou que le trèfle, par exemple, semé avec la céréale, est plus développé, parce qu'il entretient une fraîcheur rapidement funeste; ils sont tout aussi indispensables après les fortes averse. Si le temps, d'ailleurs, est franchement mauvais, il est tout indiqué de remplacer le javelage par la mise en moyettes.

Le seigle et l'orge supportent difficilement un javelage un peu long par temps pluvieux; le grain se tache, brunit et germe aisément. Pour l'une et l'autre de ces plantes, le liage doit suivre de près la coupe pour peu que les pluies soient à craindre. Le sarrasin craint aussi le contact prolongé avec le sol; il est d'autant plus utile de le dresser rapidement en petites moyettes qu'à l'époque où on le récolte, la température est moins élevée, la pluie plus fréquente et le sol plus frais.

Le blé peut, par contre, sans souffrir d'une façon appréciable, supporter un javelage de plusieurs jours, même par un temps plus ou moins pluvieux; néanmoins, il faut veiller soigneusement à ce que le grain ne germe pas, car il perdrait en poids et fournirait une farine facilement altérable, donnant une pâte difficile à pétrir et un pain lourd très disposé à abandonner la croûte.

L'avoine est, de toutes les céréales, celle qui résiste le mieux à un javelage prolongé. De savants agronomes et les maîtres de la pratique agricole ont même conseillé de la faire javeler pendant longtemps. Mathieu de Dambasle, entre autres, a écrit à ce sujet: « Il est ordinairement avantageux de couper l'avoine un peu sur le vert, surtout certaines variétés avec lesquelles on pourrait risquer de perdre beaucoup de grains par l'effet des grands vents si on les laissait mûrir complètement sur pied. L'avoine qui a été ainsi coupée avant sa parfaite maturité doit javer, c'est-à-dire rester pendant une huitaine de jours au moins sur le sol pour que le grain arrive à sa perfection. Ce n'est bien même qu'il germe, dans cet intervalle, une ou deux ondes; une trop longue exposition à l'air ou à la pluie peut seule nuire au grain, et surtout à la paille, comme on le voit dans presque toutes les récoltes des cultivateurs qui poussent à l'extrême la pratique du javelage de l'avoine. On pourrait croire que le gonflement produit sur le grain par la pluie qu'il reçoit en cet état ne doit être que momentané et qu'en se desséchant, il reviendra au même point où il était auparavant; mais on se tromperait beaucoup. Ce n'est pas de l'eau seule qui est entrée dans le grain, les tiges ramollies par la pluie ou les rosées, en transmettant cette eau aux grains, par l'effet du reste de vie qu'animent encore la plante, leur transmettent en même temps des principes nutritifs qui augmentent le poids ainsi que le volume du grain.

LONDINIERES,  
Professeur d'agriculture.

## Machines Agricoles



### Moulins



Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 70 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172 mm et volant pour marche à bras.

Prix départ: 375 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

GROS MODELES, pour marche au moteur. Meules horizontales en agglomération spéciale, pour toutes céréales.

Débit 50 à 70 kg à l'heure 750 fr.  
— 100 à 125 — 1.325 fr.  
— 125 à 150 — 1.620 fr.  
— 150 à 200 — 1.980 fr.  
— 200 à 250 — 2.600 fr.

Remise à nos adhérents.

Appareils combinés: APLATISSEURS-MOULINS.

Aplatissage 200 à 300 kg... 1.550 fr.  
— 350 à 400 — 1.800 fr.  
— 450 à 600 — 2.000 fr.

Ces appareils comprennent deux instruments en un seul et servent indifféremment à l'aplatissage, ou à la mouture.

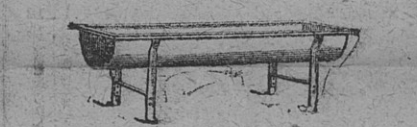
Pour Aplatisseurs seuls, ou Concasseurs, nous consulter.

MOULINS « CONCASSE ». Traitement progressif des grains concassés et broyés en un seul passage. Peut remplacer un concasseur, un broyeur et un aplatisseur.

Pour marche au moteur, force 2 C.V. 1/2: 1.780 fr.

Départ: Remise à nos adhérents.

### Abreuvoirs



Tous modèles. — Nous consulter.

### Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos sections et à nos adhérents l'emploi de trieurs à grains, indispensables pour préparer et obtenir de belles semences. Les semences triées augmentent d'un tiers le rendement des récoltes. Voici les principaux types que nous pouvons livrer, de fabrication irréprochable:

#### I. POUR SYNDICATS, GROUPEMENTS OU GROSSES EXPLOITATIONS

Tambours alvéolés coniques, à double effet, en deux parties. Se font à un seul diviseur (pour semence de blé) 6 résultats; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats.

Rendement heure 4 Diviseur 2 Diviseurs  
3 à 4 Hl..... 2.020 fr. 2.175 fr.  
5 Hl..... 2.245 » 2.400 »  
6 Hl..... 2.470 » 2.625 »

Réduction de 50 francs pour ces trieurs en une seule partie.

#### II. TRIEURS D'IMPORTANCE MOYENNE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en deux parties. Se font à un et deux diviseurs, comme ci-dessus:

Rendement heure 1 Diviseur 2 Diviseurs  
3 Hl. 1/2..... 1.700 fr. 1.850 fr.  
4 Hl..... 2.100 » 2.250 »  
6 à 7 Hl..... 3.400 » 3.600 »

#### III. TRIEURS POUR PETITE CULTURE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en une seule partie:

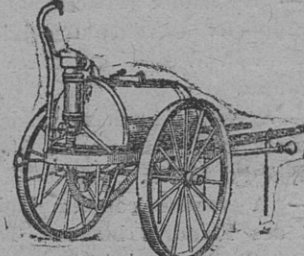
Rendement heure 1 Diviseur 2 Diviseurs  
1 Hl. 1/2..... 1.000 fr. 1.150 fr.  
2 Hl..... 1.300 » 1.450 »  
3 Hl..... 1.550 » 1.700 »  
4 à 4 1/2 Hl..... 1.900 » 2.150 »

Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

### Hache-Paille

Montés avec bouches mobiles. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ: Grand volant 1<sup>er</sup> 155 kil. 550 fr. Moyen — 1<sup>er</sup> 125 — 450 fr. Petit — 0<sup>er</sup> 100 — 380 fr. Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.

### Tonnes à Eau



ou à purin; voie normale; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Prix du Tonneau sans pompe

| N° | Contenance en litres | Petit     | Grande    |
|----|----------------------|-----------|-----------|
| 1  | 500                  | 1.350 fr. | 1.475 fr. |
| 2  | 600                  | 1.400 —   | 1.550 —   |
| 3  | 800                  | 1.600 —   | 1.775 —   |
| 4  | 1.000                | 1.675 —   | 1.875 —   |

Remise à nos adhérents. Port rembourré sur facture.

Autre modèle sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine: 660 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée: 430 fr. en supplément.

### Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix:

| Débit              | Largeur            | Prix    |
|--------------------|--------------------|---------|
| 8 à 12 hectolitres | 0 <sup>er</sup> 65 | 275 fr. |
| 12 à 16 —          | 0 <sup>er</sup> 70 | 300 »   |
| 20 à 25 —          | 0 <sup>er</sup> 82 | 345 »   |
| 25 à 30 —          | 0 <sup>er</sup> 86 | 370 »   |
| 30 à 35 —          | 0 <sup>er</sup> 90 | 395 »   |
| 35 à 40 —          | 1 <sup>er</sup>    | 425 »   |
| 40 à 45 —          | 1 <sup>er</sup> 10 | 450 »   |

Ces prix s'entendent franco toutes gares.

Remise à nos Adhérents.

Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande.

## Contre la HERNIE et les AFFECTIONS de l'ABDOMEN chez l'Homme et la Femme

Il faut adopter immédiatement un des nouveaux Appareils brevetés ou une des merveilleuses Ceintures de A. CLAVIERIE, le grand Spécialiste de Paris, reconnus comme sans égale par cinq millions (5.000.000) de personnes et par 3.000 Docteurs-médecins.

La réputation mondiale qui entoure depuis quarante ans le nom de A. CLAVIERIE, n'est pas le résultat de réclames tapageuses; elle est due à la reconnaissance des innombrables malades qui ont retrouvé le bien-être, la force et la santé, grâce aux admirables Appareils, vraiment modernes et scientifiques, dont il fut l'inventeur, et grâce aussi à la manière toute spéciale dont ces Appareils sont choisis et appliqués.

En effet, ce n'est qu'après un examen méticuleux pratiqué suivant des méthodes de toutes personnelles, sans cesse adaptées aux plus récents enseignements de la science, et après une étude approfondie de chaque cas que le modèle de l'Appareil nécessaire, sa texture, sa forme, et tous ses détails sont choisis et arrêtés.

Noter aussi que l'Eminent Spécialiste qui se consacre à vous passe tous les mois dans votre ville et, de plus, qu'il est continuellement dans votre région, de sorte qu'en cas de besoin vous pouvez le voir facilement.

C'est pour ces raisons, entre autres, ajoutées aux qualités absolument incomparables des Appareils et des Ceintures de A. CLAVIERIE que les résultats obtenus chaque jour, dans les cas les plus graves et même désespérés, comptent d'un moment à l'autre les nombreux malades qui en bénéficient.

Aussi toutes les personnes perspicaces iront-elles lors de son prochain passage, voir l'Eminent Spécialiste des Etablissements A. CLAVIERIE, parce qu'elles trouveront auprès de lui, avec les conseils les plus compétents, les plus cordiaux et les plus sincères le maximum de garanties pour le rétablissement définitif de leur santé.

Il recevra à: NANTES, tous les jours, sauf le dimanche, à la Succursale des Etablissements A. CLAVIERIE, 8, rue Crébillon.

Un Eminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à: Nozay, lundi 25 août, Hôtel du Pélican. Vallet, mardi 26, Hôtel Guindon. Savenay, mercredi 27, Hôtel du Chêne-Vert.

Forêt, jeudi 28, Hôtel Continental. St-Nazaire, vendredi 29, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin). Guérande, samedi 30, Hôtel des Princes. Pont-Château, lundi 1<sup>er</sup> septembre, Hôtel Terminus (Nohlet).

Blain, mardi 2, Hôtel de la Gerbe de Commerce. Châteaubriant, mercredi 3, Hôtel du Commerce. Ancenis, jeudi 4, Hôtel des Voyageurs. St-Philbert-de-Grand-Lieu, vendredi 5, Hôtel Leprieux.

« Traités de la Hernie » des « Varices » et des « Affections Abdominales » Consultes et renseignements gratuits et désintéressés. A. CLAVIERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

## Votre temps est précieux

Le proverbe anglais, sans doute le plus populaire, dit: « Le temps c'est de l'argent. »

Depuis des années le monde industriel de toutes les nations a compris la profonde-vérité de ces mots, et les chefs d'entreprises qui ont le plus magnifiquement réussi sont précisément ceux qui surent à chaque instant de leur travaux appliquer la formule « gagner du temps ».

Gagner du temps, tel est l'objectif de toutes les découvertes qui remplacent peu à peu les méthodes d'autrefois. On gagne du temps, donc de l'argent, en prenant l'autobus pour aller à la foire, en prenant le train pour les longs déplacements, en prenant « à la machine » au lieu de coudre à la main, en battant « à la machine » au lieu de battre au fléau.

Est-ce à dire que notre équipement soit complet?

Possédons-nous tout le matériel susceptible de nous faire économiser notre temps, susceptible de remplacer, avec bénéfices, une main-d'œuvre chaque jour plus rare, plus difficile, plus coûteuse?

Nous entrons dans la période des travaux ininterrompus. En certaines régions il faudrait pouvoir assurer, en même temps: les sarclages de pommes de terre, betteraves, maïs, les sulfatages et sarclages des vignes, la moisson, la fenaison des regains, voire même parfois les labours de jachères ou défrichements de prairies temporaires.

C'est vraiment l'époque de l'année où il faut faire vite, car chacune des façons urgentes doit être exécutée en son temps.

Il est donc indispensable de pouvoir intervenir rapidement, et c'est aux machines qu'il faut demander l'aide que n'offrent plus les bras humains.

On a coutume de dire que « deux binages valent un arrosage ». Ameublissant la couche superficielle du sol, brisant la croûte qui se forme après les pluies en terres fortes, entravant partiellement l'évaporation de l'eau contenue dans les couches profondes, nettoyant constamment le champ, le binage est la façon culturale essentielle de toutes les cultures d'été: plantes sarclées et vignes.

Pour biner économiquement il faut nécessairement employer la machine au maximum.

Il faut s'efforcer de disposer les cultures, d'orienter les semis de telle façon que la bineuse puisse effectuer un travail aussi complet que possible. Là encore, pour ne pas perdre d'argent, vous abandonnez les « équipiers » d'hommes, femmes et enfants, qui, en juillet et août, s'en vont gratter la terre au ralenti.

Préférez-leur une houe, tirée par un cheval, et qui peut mener deux, trois ou quatre rayons de front. Que cette proportion ne vous semble pas exagérée; le travail de la houe ne doit pas être comparable à un labour, c'est un simple ameublissement, un simple décollage d'une mince couche de terre. La traction qu'il nécessite peut très bien être demandée à un cheval moyen.

Certains systèmes de houes sont à recommander: ce sont ceux qui permettent le remplacement rapide des pièces travaillantes et interchangeables et qui vous laissent une large liberté d'action pour attaquer de façon variable les différents sols de votre exploitation.

Vous m'objecterez: « Toutes ces machines ne font pas un travail aussi parfait que je fais, moi, à la main. » Nous sommes entièrement de cet avis; mais dans notre époque de vie active, au siècle de l'accélération constante, il est impossible de freiner un mouvement qui vous écrasera si vous ne savez pas le suivre.

Et puis, vous ne bêchez pas vos champs « à la main », vous ne ratissez pas « à la main »; pourtant la bêche et le râteau travailleraient mieux la terre que la charrue et la herse.

Vous ne fauchez plus à la faux et ne moissonnez plus à la faucille, non parce que ces procédés étaient défectueux dans leurs résultats



## Cultivateurs ! Propriétaires ! Gros et Petits Fermiers !

Vous êtes gênés par une crise économique générale, plus que tout autre branche, vous en souffrez durement, parce qu'aux conditions générales d'activité qui frappent déjà l'industrie et le commerce, s'ajoutent pour vous :

1° Les risques constants des conditions atmosphériques ;

2° Les risques constants inhérents à votre matière première parce qu'elle est vivante, s'agit-il de végétaux ou d'animaux ;

3° La rareté et la qualité de la main-d'œuvre parce qu'il vous est impossible de réaliser la parité de salaires avec l'industrie.

Alors ! Allez-vous renoncer à chercher le remède et allez-vous abandonner votre ferme ?

Non, vous allez vous défendre, vous protéger, vous faire aider, parce que plus que tout autre vous en avez besoin. Au lieu de gémir, de protester constamment, vous allez vous organiser non plus pour parer à la crise, qui est là, mais pour vivre dans la crise et en sortir ;

Modernisez-vous !  
Outillez-vous !  
Adaptez-vous !

Vous vivez sur les progrès acquis, mais vous êtes en retard et dépassés par vos besoins.

Il faut vaincre votre scepticisme et votre répugnance contre l'outillage mécanique :

1° Faites un silo à fourrage, vous supprimerez le souci de temps pour le foinage et réduirez votre main-d'œuvre.

2° Installez vos animaux, source de plus grands profits dans votre ferme, dans des écuries saines et bien aérées un maximum de confort et d'hygiène, vous réduirez la mortalité des jeunes et augmenterez le rendement des adultes (lait et viande).

Ceci vous l'obtiendrez par la propriété des animaux et de l'étable ;

Grâce au collier métallique.

Grâce au système de ventilation.

Grâce à l'abreuvoir automatique, qui met constamment de l'eau propre à la disposition des animaux.

3° Réduisez au minimum la main-d'œuvre et son effort.

Nous y arriverons :

Grâce au transporteur aérien de nourriture.

Grâce au transporteur aérien de fumier.

Grâce au déchargeur de fourrage, etc...

Ces besoins ont été prévus depuis plus de 70 ans par Louden aux Etats-Unis. Louden avec un grand sens pratique a su trouver des appareils ingénieux, simples, robustes, et pratiques, s'installant dans des bâtiments anciens ou neufs et permettant aux fermiers de remplacer l'effort de l'homme par un mécanisme ingénieux.

Tous les exploitants français qui ont déjà compris cette nécessité moderne et ont imité leurs devanciers américains en adoptant le matériel agricole Louden déclarent que le sacrifice demandé à leur trésorerie a été rapidement amorti par l'aide dans le travail, l'économie de main-d'œuvre et la simplification de la surveillance ainsi que par la meilleure installation du bétail.

Rappelez-vous seulement le chemin parcouru : de la faucille à la moissonneuse-lieuse, du fléau à la batteuse.

Ces appareils pourront vous être fournis par notre Syndicat. Prière de nous consulter.

## COMBIEN AVEZ-VOUS PRESENTÉ DE NOUVEAUX ADHERENTS AU SYNDICAT ?

## GRAISSE A TRAIRE

Graisse stérilisée, supprimant tout ennui pour la traite des vaches. Ne rancit pas et se conserve ; n'altère pas le lait ; fait disparaître crasse et gerçures ; n'a ni odeur, ni acidité ; maintient les trayons en bonne santé et facilite la traite.

Prix : 16 50 la boîte de 1/2 kilo. 30 — 1 kilo.

Remise à nos adhérents.

## Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

### OFFRES

92. — A vendre : 1/2 muids, barriques, 1/2 barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Janin, 36, quai Malakoff, Nantes.

123. — A vendre POINTER, 18 mois, rapporte. Excellente origine. S'adresser à M. A. Bureau, 5, rue Voltaire, Nantes.

124. — A vendre Ruches à cadres, extracteur à miel. S'adresser à M. L. Caillaud, à Pornichet.

125. — A vendre couples lapins « Géant des Flandres blanc ». Très belle race. S'adresser à l'Elevage du Grand-Plessis, à Sainte-Luce.

126. — A louer à prix d'argent et pour la Toussaint 1930, une ferme de 5 hectares, sise à Saint-Julien-de-Concelles (terres, prés, vignes, marais).

127. — A vendre chèvre, 6 ans, avec cornes, plein lait.

128. — A louer pour le 29 septembre 1932, à moitié fruits (recettes et dépenses), la belle métairie de Pénès, 54 hectares d'un seul tenant, terres à froment, toutes en culture entourant le bourg de Surzur, canton de Vannes. Bien plantée en pomiers. Important matériel d'exploitation, fourrages, pailles, fumiers, ainsi que la moitié du troupeau d'élevage par le propriétaire. Convientrait à famille nombreuse de bons cultivateurs. S'adresser à M. Garaby de Pierrepont, à Surzur (Morbihan).

### DEMANDES

94. — On demande ménage, homme cultivateur, toute main, femme basse-cour. Cte de Bourmont, à Freigné (Maine-et-Loire).

96. — On demande pour les environs de Nantes, un ménage cultivateur-jardinier, pouvant exploiter tenue maraîchère. Bon terrain. Arrangements faciles.

97. — A louer à moitié fruits une petite bordière située à 15 kilomètres de Nantes sur les bords de la Loire (vignes, jardin potager, terres labourables).

98. — On demande ménage jardinier, même avec enfants, pour environs de Nantes, situation très avantageuse.

99. — On demande à acheter environs de Nantes, un portail en fer en bon état, de 3 m. 50 de large.

100. — On demande pour campagne toute l'année, femme veuve ou célibataire pour cuisine et basse-cour.

### Assurances

## Accidents du Travail

Dans notre bulletin du 2 août dernier, nous vous avons déjà informés que suivant nos nouveaux accords avec L'Urbaine et la Seine, la tarification à l'hectare serait portée de 4 fr. 60 à 4 fr. 80, et celles aux salaires de 1.33 % à 1.40 % à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1930.

Cette majoration de tarifs résulte non d'une augmentation des salaires moyens préfectoraux, mais de celle résultant de l'arrêté ministériel en date du 10 avril 1930, portant notamment le prix des visites médicales de 12 francs à 15 francs, soit une majoration de 20 %. Il en résulte une aggravation sensible des charges de notre assureur, dont le relèvement accepté par nous ne tient compte que partiellement.

Afin de réduire au minimum un travail administratif qui se traduirait pour tout le monde par une perte de temps et des frais inutiles, nous avons convenu avec notre Compagnie d'assurances qu'il ne serait pas établi d'avenant à chacune de nos Collectives agricoles. Les quittances qui vous seront présentées seront donc établies d'après les nouveaux tarifs, et dans l'intérêt général, nous vous prions de leur réserver un bon accueil.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

## NOS MERCURIALES

Nantes, le 20 août.

### Grains et Farines

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Blé en disponible.....        | 150 à 152 |
| Avoines grises ou noires..... | 78        |
| Avoines bigarrées.....        | 70        |
| Sarrasin.....                 | 90        |
| Orge.....                     | incoté    |
| Son.....                      | 48        |
| Seigle.....                   | 80        |
| Mais Plata.....               | 93        |
| Mais Indo-Chine.....          | 88        |
| Mais Maroc.....               | 89        |

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

### Fourrages

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| On cote suivant lieux de production, les 1000 kilos..... |           |
| Paille de blé bottée.....                                | 270 à 275 |
| Paille de blé pressée.....                               | 265 à 270 |
| Paille d'avoine pressée.....                             | 250 à 255 |
| Paille d'orge pressée.....                               | 230 à 235 |

### Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX  
Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 14 août

BOEUF : 4. — Derrière : 1re qualité, 7 à 7 fr. 50 ; 2e, 6 à 6 fr. 50 ; 3e, 5 à 5 fr. 50. — Devant : 1re qualité, 5 à 5 fr. 50 ; 2e, 4 à 4 fr. 50 ; 3e, 3 à 3 fr. 50.

VEAUX : 359. — 1re qual., 8 à 9 fr. ; 2e qual., 7 à 8 fr. ; 3e qual., 6 à 7 fr. MOUTONS : 244. — 1re qual., 9 fr. 50 à 10 fr. 50 ; 2e qual., 8 fr. 50 à 9 fr. 50 ; 3e qual., 7 fr. 50 à 8 fr. 50.

### MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs

Rentrés : 359. — Prix du kilo sur pied : plus haut, 7 fr. 50 ; plus bas, 5 fr. 50 ; moyenne, 6 fr. 50.

### Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

20 août

Oignons, les 30, 1 fr. 25. — Carottes, la botte, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 0.65. — Laitues, les 20, 6 fr. — Chicorées, les 12, 4.50. — Scaroles, les 12, 4.50. — Radis, les 12 paquets, 6 fr. — Poireaux, les 30, 3.50. — Choux-pommes, les 12, 22 fr. 3.50. — Choux verts, les 12 paquets, 2.50. — Choux-fleurs, l'unité, 1.50. — Choux-navets, les 5, 4 fr. — Petits navets, la botte, 2 fr. — Cresson, les 12 paq., 5 fr. — Haricots demi-secs, le kilo, 0.75. — Haricots verts, le kilo, 2.50. — Céleri branches, les 6, 4.50. — Céleri rave, les 6, 5 fr. — Tomates, le kilo, 1 fr. — Melons, l'unité, 5 fr.

### Cours des Vins

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Muscadet 1 <sup>er</sup> choix..... | 600 à 650 |
| 2 <sup>e</sup> .....                | 550 à 600 |
| Gros Plant.....                     | 250 à 350 |

### VINS D'ANJOU

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| Rouges Cabernet.....   | 500 à 700 |
| Rosés supérieurs.....  | 700 à 900 |
| Blancs ordinaires..... | 350 à 500 |

La barrique de 225 litres prise au cellier du vendeur.

### Sacs à Grains

|                                                               |  |
|---------------------------------------------------------------|--|
| En jute 1 <sup>er</sup> choix :                               |  |
| 135x70 cm, poids 800 gram, 9                                  |  |
| 122x60 — — — — — 620 — 7                                      |  |
| 120x60 — — — — — 610 — 6 95                                   |  |
| 135x68 — — — — — 1.100 — 11 25                                |  |
| Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs. |  |

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

### BILLET DE FIN DE SEMAINE

Pour vos déplacements du dimanche, utilisez les billets de fin de semaine (aller et retour avec 40 % de réduction, délivrés pour les stations thermiques et balnéaires du Réseau de l'Etat, du jeudi précédant les Rameaux au dernier dimanche d'octobre.

Ces billets sont valables du samedi matin au lundi midi, pour les trajets ne dépassant pas 600 kilomètres, et du vendredi matin au lundi midi pour les trajets aller et retour supérieurs à 600 kilomètres.

Pendant toute l'année, il est en outre délivré des billets de fin de semaine pour certaines relations, aux voyageurs titulaires de billets anglais dits de « week end » valables de ou pour l'Angleterre.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares du Réseau de l'Etat.

## COOPERATIVE

### Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

### Savons

Savon, marque G.H.B., Blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 375 »

Savon blanc extra silicaté..... 325 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre..... 390 »

en morceaux de 500 gram. 390 »

Les 100 k. départ Nantes.

### SAVONS MOUS

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| Diaphane supérieur..... | 330 335 340 |
| Extra pur.....          | 285 290 295 |
| Diaphane.....           | 215 220 230 |

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

### Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 225 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 241 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 251 »

Pétrole blanc cristal en caisses..... 125 ou

Essence poids lourd..... 126 »

Essence tourisme..... 127 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

### Charbons

(Nous consulter).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Service automobile rapide entre PONTIVY ET AURAY

Organisé par les Réseaux de l'Orléans et de l'Etat

Ce service, qui fonctionnera à partir du 1<sup>er</sup> août jusqu'au 14 septembre 1930 inclus, est destiné à assurer à l'aller, une liaison entre le train 3549 Etat venant de Saint-Brieuc et le train 3855 P. O. sur Quiberon ; au retour, entre le train 3856 P. O. venant de Quiberon et le train 3548 Etat sur Saint-Brieuc ; et le desservira au passage Baud et Pluvigner.

Pontivy-gare, départ 8 h. 50 ; Auray-gare, arrivée 10 h. 05.

Auray-gare, départ 14 h. 20 ; Pontivy-gare, arrivée 15 h. 40.

Prix du transport par place : 15 fr. Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles.

Billets délivrés dans la voiture.

Les porteurs de billets de chemin de fer seront acceptés dans l'automobile, sans restriction pour les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe et moyennant paiement de la différence de prix entre les deux modes de transport pour les voyageurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Les voyageurs ne pourront garder avec eux que les colis à main non encombrants ; les bagages enregistrés seront acheminés par premier train.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares d'Auray et de Pontivy.

### L'ANJOU EN AUTOCAR

Circuits au départ d'Angers

Centre de tourisme célèbre par ses Monuments

du 15 juillet au 24 septembre 1930

Circuit I. — Tous les mercredis

Angers-gare (départ 13 h. 30). Les Ponts-de-Cé, Rochefort-sur-Loire, Chalonnes, Château de Serrant, Saint-Florent-le-Vieil, Béhuard, Savennières, Angers (retour vers 19 h.).

Prix du transport par personne : 40 francs.

Circuit II. — Tous les mardis

Angers-gare (départ 13 h. 30). Durtal, La Flèche, Sablé, Solesmes, Brissart, Châteaufort-sur-Sarthe, Briollay, Angers (retour vers 19 h.).

Prix du transport par personne : 50 francs.

Nombre de places limité.

Location moyennant 1 franc par personne au Syndicat d'Initiative, 71, rue Plantagenet, ou à son kiosque, place de la Gare, Angers.

## PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum.

### RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1..... 170 »

Riz Saigon Importation N° 2..... 165 »

Issues de riz..... 90 »

Farine de Manioc..... 140 »

Remouillage de fèves..... 78 »

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN »..... 115 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

### Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)

Farine de maïs..... 130 »

Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »

Grande Pondueuse..... 121 »

Farine de viande..... 172 »

Poudre d'os alimentaire..... 80 »

Farine d'os alimentaire..... 91 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

### Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour poules..... 130 »

Boulettes « OVOX » N° 2 pour poussins..... 130 »

Provenir « LAPOX » pour lapins..... 110 »

Farine de Poisson supérieure..... 190 »

Viande extra..... 190 »

Coquilles huîtres..... 50 »

Sur wagon départ Nantes.

### Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses..... 96 »

Son mélassé Say, 50 %..... 113 »

Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelin et Pont-d'Ardres.

### Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 99 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanés, avoine tourteaux) 100 »

### ALIMENTATION DES BEUFES ET VACHES

« Optima » :

p<sup>r</sup> vaches laitières (en cub.) 120 »

p<sup>r</sup> engraissement d. bœufs 129 »

p<sup>r</sup> vœux (le sac de 5 k.)..... 15 50

### ALIMENTATION GENERALE

Provenir « Sucraff » N° 1..... 85 »

« Sucraff » N° 2..... 82 »

### ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :

p<sup>r</sup> engraissement des porcs 120 »

pour porcelets et truies..... 172 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

### Proviendeine

Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

CHEERCHE A LOUER av. prom. de vente région innée, de Nantes, petite ferme 2 à 3 hectares av. grand verger si possible, propre à faire élevage. Pressé, S'ad. Publ. Ouest, Saint-Nazaire.

## A VENDRE

En Charente :

Près Barbezieux, bonne propriété de 21 hect., d'un seul tenant dont 33 ares vignes, 2 hect. bois hautes futaies, bon à couper, 5 hect. prairies naturelles, 13 hect. 60 cultures, maison de maître, maison de colons et toutes servitudes bon état. Libre de suite.

Près Barbezieux, bonne propriété de 46 hect., seul tenant dont 9 hect. prairies, 20 hect. cultures, 8 hect. vignes, 9 hect. bois, bâtiments et servitudes bon état pouvant faire deux fermes bien séparées.

En Dordogne :

Belle propriété de 60 hect. seul tenant, à 7 km. de Périgueux, dont 2 hect. vignes et le reste en terres labourables et prairies, comprenant deux jolies fermes avec réserve de maître, nombreuses servitudes, le tout de construction neuve. Très belle affaire, prix très avantageux.

Grand choix de propriétés, depuis 3 jusqu'à 100 hect., à tous les prix. S'adresser MM. CORBIAT-MAIGRET, 9, place des Halles, Angoulême.

## Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, millets cuivre tous les mètres, 1<sup>re</sup>50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les bords, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 12 80